L'ABEILL DE LA N.-ORLEANS.

BUREAUX, 78 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN, 3 FEVRIER.

FEUILLETON.

MADAME DE LÉGIA

PAR LÉONCE VIEL.

TROISIÈME PARTIE.

XI.

(Suite.)

Dès six heures du matin, il se présentait à la prison du château narbonnais.

Il avait eu soin de se munir des dépêches du Parlement, et sa qualité était d'ailleurs suffisamment connue des guichetiers pour qu'il fût certain de pénétrer sans difficulté.

Il l'introduisit dans le cachot de la condamnée.

Anne dormait, étendue tout habillée sur un maigre matelas que la pitié de ses gardiens lui avait accordé depuis la torture. Elle fut réveillée par le bruit de la lourde porte roulant sur ses gonds, et se souleva péniblement sur son triste séant.

Comme M. de Rivero et Guillaume, elle avait reçu la veille signification de l'arrêt du parlement. Elle crut qu'on venait la chercher pour le supplice.

Certaine du sacrifice, elle confirma dans cette idée : elle l'avait vu figurer à tous les actes de son procès.

— Je voudrais bien me lever et montrer par mon attitude que je ne crains pas la mort, dit-elle. Mais je suis trop faible... il faudra me porter...

Le conseiller comprit l'horrible erreur dans laquelle tombait la pauvre femme.

— Ne vous vous pas pour ce que vous croyez, madame, se hâta-t-il de dire... Ce n'est pas encore l'heure...

— Dieu soit loué ! répondit Anne... car j'aurai plus longtemps à souffrir... Serez-vous donc pour aujourd'hui ?

— Ne dites pas cela, madame! vous m'devez pas mourir... Il ne faut pas que vous mouriez !... je ne le veux pas !

Madame de Légia regarda le conseiller avec étonnement.

Mais n'est-ce donc pas décidé ? demanda-t-elle tranquillement.

Puis, avec ennui :

— Ce n'est donc pas fini ? Il faudra donc de nouveau être insulté et injurié, regarder en face ce tribunal infâme qui a déshonoré la justice sous plus cruelles formes que ses ennemis n'auraient osé le faire...

Le conseiller la contemplait avec des yeux pleins de larmes.

— Qu'a-t-on pu faire de décidé ? dit-il. Mais on n'a pas fait encore. Dieu merci ! les cœurs pas... non cela ne sera pas, je le jure ! il y a trop d'évidence...

— Comment cela ne serait-il pas, puisque c'est chose connue ?

— Cela ne sera pas, parce que je l'empêcherai, parce que je viens vous dire : Levez-vous et suivez-moi, que je fasse ouvrir les portes devant vous !

Le conseiller prononça ces paroles avec une sombre exaltation.

Anne sourit et leva les mains vers lui :

— Me lever et vous suivre, cela me serait malaisé, dit-elle en abaissant ses yeux sur ses membres brisés... Mais vous me rappelez mission, que je veux au point remplir de ce que vous avez dit pour moi au parlement... Enfin, voilà un juge qui croit à mon innocence... Il ne croit pas, celle d'Henri et de Guillaume : je lui dois au moins l'expression de ma gratitude, ajouta-t-elle comme en se parlant à elle-même.

M. Gautier restait silencieux, sans prendre la main qu'Anne lui tendait.

Un soupçon soudain traversa l'esprit de la pauvre femme.

Mais ne me trompe-je point, et croyez-vous bien à votre innocence ? demanda-t-elle tout à coup en plongeant ses regards jusqu'au fond des yeux du conseiller.

— Je vous aime, madame ! dit celui-ci d'une voix basse, à peine articulée.

— Vous m'aimez ? répondez-vous dit-elle au nom de votre pitié, non le témoignage de votre conscience de juge ! exclama-t-elle dans son égarement.

Le conseiller accepta le conseil d'une voix vibrante.

— Anne est un ange, murmura-t-il.

Ah ! cela me manquait ! s'écria-t-elle... Il faillit que je sache cette dernière humiliation, qu'on me jugeât aussi à la face du monde tout entier, qu'on me crût coupable !

— Vous êtes injuste pour moi, madame ! Comment pouvez-vous voir dans mes paroles un mépris ou de la pitié ?... Ah ! si vous pouviez lire toute l'âme qui m'entraîne vers vous !... Vous voyez qu'une force qui m'entraîne à vous sauver, contre tous mes devoirs, à vous aimer sans vous croire innocente ou coupable !...

— Mais voilà, Monsieur, ce que je ne veux pas ! voilà ce que je repousse de toute mes forces ! Voilà ce que je ne puis souffrir un seul instant !... Croyez-vous que je veuille tant à la vie, que je puisse accepter le dévouement d'un homme sans être sûre de son estime !... Et pensez-vous que je sois assez abattue par le malheur pour supporter ici, sans rougir, un avenir que vous n'auriez point osé me faire dans un palais !... Vous vous trompez étrangement, monsieur, et vous vous faites pour une idée sanguinaire et vous me croyez un instant accessible à une telle lâcheté !... Allez, monsieur, je vous pardonne de grand cœur, je vous pardonne à tous ces mots qui m'ont blessée, laissez-moi attendre en paix la fin de mes tribulations... Il n'y a qu'une chose que je pourrai me reprocher, c'est d'avoir un instant accessible à une telle faiblesse !... Allez, monsieur, je vous pardonne encore ce pardon à tous mes ennemis,